



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Violences policières au Stade de France - match de football Madrid - Liverpool

Question écrite n° 45625

Texte de la question

M. Sébastien Nadot interroge M. le ministre de l'intérieur sur l'usage de gaz lacrymogène par les forces de police lors de la finale de la coupe d'Europe de football opposant le Real Madrid au club de Liverpool. Des images largement relayées par les médias et les réseaux sociaux semblent montrer un usage abusif. On peut ainsi voir un policier gazer un supporter de Liverpool, lequel supporter n'a aucune attitude inquiétante ni agressive mais cherche seulement à franchir le tourniquet d'entrée au moyen de son billet. Il lui demande s'il pourrait indiquer s'il s'agit d'une faute professionnelle de la part du policier et à quelles sanctions il sera en conséquence exposé ou bien, le cas échéant, quelles sont les directives données pour agir en pareilles circonstances et dans quelles conditions les forces de l'ordre sont autorisées à faire usage de gaz en direction du visage d'un individu qui ne représente manifestement aucun trouble à l'ordre public.

Données clés

Auteur : [M. Sébastien Nadot](#)

Circonscription : Haute-Garonne (10^e circonscription) - Libertés et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 45625

Rubrique : Police

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [7 juin 2022](#), page 3303

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)